

BUDGET PRIMITIF 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

ADOPTE

PAR 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous » et 8 voix contre des groupes « Union citoyenne pour Landivisiau » et « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,

Le budget primitif 2015 :

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
Budget principal – section de fonctionnement	10 949 450 €	10 949 450 €
Budget principal – section d'investissement	3 421 332 €	3 421 332 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	21
CONTRE	8

Fait à Landivisiau, le 10 février 2015

**Le Maire,
Laurence CLAISSE.**

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture, le... 13 FEV. 2015
Et de la publication, le... 13 FEV. 2015...
Fait à Landivisiau, le... 13 FEV. 2015.
Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212901052-20150213-2015207-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2015

Publication : 13/02/2015

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

